

Berne, le 8 janvier 1963

p. B. 51. 14. 21. 20. Ec. - <sup>li -</sup> CD/mmNotice pour le Chef du DépartementVisite en Suisse du Ministre de la Défense  
et du Chef de l'Etat major équatoriens

1) D'une manière générale, le Conseil fédéral n'invite jamais un chef d'Etat ou un ministre étranger à effectuer une visite officielle en Suisse. Le Service du Protocole, consulté, est formel à ce sujet.

2) M. Kaech et le Colonel Raeber, que nous avons tenus au courant de cette affaire, confirment l'avis du Protocole. En ce qui concerne l'affaire qui nous préoccupe, il y a des précédents récents : Ministre de la Défense du Nigéria, Ministre de la Défense de l'Afrique du Sud, Chef de l'Etat major irlandais; toutes ces personnalités ont exprimé le désir de venir en Suisse et nous les avons reçues : visite de courtoisie au Chef du Département Militaire, éventuellement déjeuner du Conseil fédéral ou du Chef du Département Militaire, visites de caractère militaire, etc. MM. Kaech et Raeber estiment qu'il appartient à la maison SIG d'inviter en Suisse le Ministre de la Défense et le Chef de l'Etat major équatoriens; en leur adressant cette invitation, SIG peut fort bien leur dire que s'ils désirent faire une visite de courtoisie aux autorités fédérales, ces dernières les recevront avec plaisir; SIG peut également leur demander ce qu'ils désirent voir en Suisse sur le plan militaire afin que les autorités compétentes puissent établir un programme de visites. Il serait toutefois préférable que le Ministre de la Défense de l'Equateur communicât officiellement son désir de venir en Suisse à notre chargé d'affaires à Quito qui a reçu des instructions à ce sujet.



- 2 -

3) Il existe entre l'Equateur et son voisin le Pérou, un conflit latent au sujet d'un vaste territoire dans la région amazonienne. Actuellement la situation est calme, mais il se peut fort bien que le Président péruvien ou celui de l'Equateur ait un intérêt politique à le faire surgir à nouveau; nous devons donc être prudents en ce qui concerne une livraison de matériel de guerre à l'Equateur; le Gouvernement allemand s'est attiré des reproches du Pérou, il y a quelque temps, lorsque l'Equateur tenta d'acheter des armes à Bonn.

4) La situation intérieure en Equateur est relativement calme actuellement; toutefois selon une communication de notre chargé d'affaires à Quito, le Colonel Arrata, Chef de l'Etat major général, n'a pas été promu général et il se peut que pour cette raison son voyage en Europe soit renvoyé. M. le Conseiller aux Etats Obrecht, dans sa lettre, dit que ces deux personnalités ont été invitées officiellement par les Gouvernements allemand, belge et français. Notre chargé d'affaires à Quito, dans son rapport, nous parle d'une visite, sans prononcer le mot "officiel".

5) Nous n'avons aucune indication sur l'importance de la commande de fusils d'assaut; les finances équatoriennes ne sont toutefois pas brillantes; selon le Colonel Raeber il s'agirait au maximum d'un chiffre de 1'000 à 2'000 pièces, soit avec les munitions 1 à 2 millions de francs suisses. En cas de vente à l'étranger de fusils d'assaut, la Confédération touche un certain montant à titre de restitution.

6) En résumé, il ne peut être question d'une invitation officielle; toutefois SIG pourrait fort bien laisser entendre aux deux personnalités équatoriennes que les autorités fédérales les recevront volontiers, si elles manifestent le désir de venir à Berne, à l'occasion de leur voyage en Europe.

*Chémond*

Annexe: lettre de M. René Obrecht,  
Conseiller aux Etats. (v. 1. 63).